



Direction des finances des
moyens et de l'évaluation

Budget Primitif 2021 : Budget principal ville

Sommaire

Introduction : un budget de combat pour une première année d'exercice réel de la programmation budgétaire pluriannuelle	1
1. Un contexte national des finances locales et son impact sur les ressources de la ville.....	1
2. Un volontarisme politique fort pour continuer à investir pour la transformation de la ville et assurer la continuité d'un service public de qualité.....	2
Première partie : présentation de la section de fonctionnement	3
1. Les recettes	3
2. L'évolution des dépenses	5
3. Les charges à caractère général (chapitre 011)	6
4. Solde de la section de fonctionnement : l'épargne.....	6
Deuxième partie : présentation de la section d'investissements	7
1. Les orientations de l'investissement.....	7
2. Les recettes d'investissement	8
3. Équilibre budgétaire et évolution de la section d'investissement.....	9

Introduction : un budget de combat pour une première année d'exercice réel de la programmation budgétaire pluriannuelle

1. Un contexte national des finances locales et son impact sur les ressources de la ville

Comme nous l'avons évoqué lors du Débat d'orientations budgétaires, la préparation budgétaire 2021 est fortement marquée par la crise sanitaire et économique que nous traversons. L'année 2020 nous a éprouvés mais elle a aussi permis de vérifier notre capacité collective à faire face, à être solidaires, à être réactifs, à être innovants. C'est dans cet état d'esprit que nous sommes au rendez-vous pour présenter un projet de Budget primitif pour l'année 2021 dès le mois de décembre, même si de nombreuses zones d'ombres économiques et sociales demeurent.

Notre travail budgétaire doit tenir compte des réformes structurelles de la fiscalité locale que les gouvernements successifs ont entrepris depuis 2017 et de l'incertitude qu'elles font peser à court terme sur les marges de manœuvre financières des collectivités territoriales. Il repose donc sur une prévision prudente d'évolution des recettes mais est alimenté par un volontarisme politique pour agir sans attendre afin de réaliser nos engagements : un service public de qualité pour tous et l'engagement dans une transition écologique et énergétique pragmatique et populaire.

2. Un volontarisme politique fort pour continuer à investir pour la transformation de la ville et assurer la continuité d'un service public de qualité

Le besoin de nos concitoyens en matière de services publics ne diminue pas, bien au contraire, et la Majorité municipale décline à travers le budget qu'elle vous présente les engagements forts qu'elle a pris envers les Pontois.

D'abord un service public de haut niveau, un soutien sans faille à nos concitoyens à travers les politiques sociales, éducatives ou culturelles, un infléchissement fort et résolu en faveur de l'environnement avec des mesures de transformation de notre apport à l'environnement et pour la transition énergétique, et un programme d'investissements d'avenir qui nous permet de poursuivre la transformation de notre ville et de répondre aux enjeux urgents.

Les principaux engagements sont forts et de nature à augmenter le nombre de mesures déjà réalisées dans le cadre de la stratégie de mandat 2020-2026, à savoir

- Aucune augmentation des impôts et une fiscalité attractive pour nos commerces
- Bâtir une politique tarifaire qui maintienne le service public à un niveau accessible et adapté à tous dans un souci d'égalité
- Réaliser les actions attendues en matière de transition écologique et énergétique, avec des mesures en faveur de la biodiversité comme le partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), les projets de liaisons piétonnes et de liaisons vertes comme celle qui reliera le parc Auguste Borel aux pôles de vie et d'activité, et un projet de vertueux de chauffage urbain qui s'alimentera avec le bois, une énergie renouvelable, locale et abondante.
- Continuer d'investir dans ce qui fait du Pont-de-Claix la ville des familles avec un investissement conséquent dans l'éducation, la petite-enfance, l'enfance, la jeunesse, les sports et l'animation culturelle
- Garantir les moyens nécessaires à un espace public de qualité et à la préservation et à la modernisation de notre patrimoine communal
- L'investissement dans les grands projets de ville, de développement et d'aménagement urbain
 - Les contributions municipales au lancement du Centre de sciences sur le site des Moulins de Villancourt, équipement métropolitain de rayonnement culturel et scientifique
 - Le lancement des études pour la création d'une Cité administrative agréementée de commerces, de fermes urbaines et de logements notamment pour les séniors sur le site de l'ancien Collège des Iles de Mars
 - Le concours au projet métropolitain des « Papeteries » qui prévoit à la fois un aménagement pour accueillir des entreprises, des industries non nuisantes, mais aussi une requalification des voiries et notamment de l'avenue du Maquis de l'Oisans et la création de nouveaux logements
 - Le lancement du projet de rénovation des façades du Bourg et de l'hôtel de ville, afin qu'ils retrouvent leur charme ancien et contribuent plus encore à l'attractivité dans le droit fil du renouvellement urbain des places du 8 mai 1945 et Salvador Allende

En parallèle, notre engagement à maintenir des finances saines avec une gestion responsable nous engagent dès 2021 à rassembler des modalités de financement nouvelles de nos projets par une politique offensive de recettes supplémentaires, et dans le cadre de nos dépenses de fonctionnement avec un pilotage fin de nos dépenses de personnel.

Première partie : présentation de la section de fonctionnement

En matière de recettes, les grandes orientations municipales sont déclinées : maintien des taux d'imposition à leur niveau de 2020 et maintien d'une politique tarifaire sociale accessible à tous les Pontois, différenciée en fonction des revenus.

En matière de dépenses, nous poursuivons un pilotage pluriannuel de la masse salariale qui permet d'en maîtriser l'évolution, nous maintenons notre soutien au monde associatif, et nous mobilisons tous nos moyens internes au service du projet de mandat.

Présentation de l'équilibre de la section de fonctionnement et évolutions

Fonctionnement			
Dépenses			
Chapitre	BP 2020	Projet BP 2021	évolution de BP à BP
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 283 999,00	4 378 048,00	2,2%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	15 398 240,00	15 455 860,00	0,4%
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	392 000,00	384 000,00	-2,0%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 397 406,00	3 377 595,00	-0,6%
66 CHARGES FINANCIERES	406 000,00	365 000,00	-10,1%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	48 000,00	34 300,00	-28,5%
total dépenses réelles	23 925 645,00	23 994 803,00	0,3%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 008 325,00	1 117 825,00	10,9%
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 070 834,00	1 023 086,00	-4,5%
total dépenses d'ordre	2 079 159,00	2 140 911,00	3,0%
Total Dépenses	26 004 804,00	26 135 714,00	0,5%
Recettes			
Chapitre	BP 2020	Projet BP 2021	évolution de BP à BP
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	250 305,00	240 000,00	-4,1%
70 PRODUITS DE SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 421 050,00	1 341 980,00	-5,6%
73 IMPOTS ET TAXES	20 634 415,00	20 878 267,00	1,2%
74 DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 342 295,00	2 190 485,00	-6,5%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 099 109,00	1 079 322,00	-1,8%
76 PRODUITS FINANCIERES	15 830,00	13 035,00	-17,7%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	40 000,00	40 000,00	0,0%
78 REPRISES SUR PROVISIONS	20 000,00	108 325,00	441,6%
total recettes réelles	25 823 004,00	25 891 414,00	0,3%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	181 800,00	244 300,00	34,4%
Total Recettes	26 004 804,00	26 135 714,00	0,5%

1. Les recettes

L'évolution des recettes réelles de BP à BP est de 0,3 %, ce qui traduit une faible dynamique. En effet, les prévisions ont été établies avec prudence au niveau de chaque chapitre, pour tenir compte des effets possibles du Projet de loi de finances sur nos ressources fiscales et de la fragilisation du pouvoir d'achat de nos concitoyens.

Les atténuations de charges du chapitre 013 correspondent aux remboursements d'assurances du personnel, liés à des événements couverts (AT, longue maladie), la prévision sur ce chapitre n'est pas linéaire d'une année à l'autre car elle dépend du nombre de dossiers instruits.

La prévision de recettes figurant au chapitre 70 correspond aux produits liés à la vente et à la refacturation, elle est minorée par rapport au BP 2020 (-79 K€), du fait notamment du plafonnement du prix des cantines scolaires (- 36 K€) et d'une estimation prudente de la fréquentation des activités au moins jusqu'à la fin du premier trimestre.

Le chapitre 74 regroupe les différentes dotations et subventions de fonctionnement perçues par la ville. Ce poste est en diminution de 6,5 % (-152 K€) du fait principalement du transfert d'une dotation de compensation vers le chapitre des produits fiscaux.

Détail des dotations et subventions

financeur	montant	objet
ETAT		
dotations	423 040	DSU, FCTVA, compensations fiscales, recensement et titres sécurisés
subventions	39 000	projet théâtre, maison de l'habitant, DRE, prévention
CAF	1 000 000	petite enfance
	305 000	périscolaire et jeunesse
	17 320	DRE
	49 000	Maison de l'habitant
Métropole	47 400	DRE
	50 000	Maison de l'habitant
FIPHFP	60 000	convention Handicap
Région AURA	8 400	DRE
Département 38	11 500	petite enfance
autres communes et groupements	16 900	Maison de l'habitant, médecine scolaire
	162 925	compensation dissolution SIERZAC
total	2 190 485	

Le chapitre 75 (loyers des immeubles) est en légère diminution (- 20 K€) du fait d'un effet de rattrapage de loyer qui a eu lieu en 2020 sur la gendarmerie et qui n'a plus d'effet en 2021.

Les produits financiers du chapitre 76 correspondent au reversement des intérêts de la dette remboursable reversés par la Métropole et dégressifs sur 15 ans (13 035 €).

Les produits fiscaux se décomposent en 3 parts

- **Reversements de fiscalité économique** : l'attribution de compensation reversée par la Métropole est stable à 8 874 052 € tout comme la Dotation de Solidarité Communautaire qui s'élève à 1 651 415 €, la Métropole n'envisage pas à ce stade de faire évoluer cette enveloppe en 2021.
- **Diverses taxes et compensations** (pylônes, droits de mutation, droits de place, publicité, fonds de garantie) pour 462 800 €
- **La fiscalité foncière des ménages et des entreprises** va connaître quant à elle une double restructuration. La suppression de la taxe d'habitation mise en œuvre par l'Etat depuis 2017 va être compensée en 2021 par le transfert aux communes de la part départementale de la taxe foncière. Ce transfert s'accompagne d'une pondération de nos autres produits de taxe foncière, de manière à ce qu'aucune commune en s'enrichisse mécaniquement de ce transfert. Ainsi à Pont de Claix, nous encaisserions virtuellement le produit départemental 2020 de TFPB d'un montant de 3 366 804 €, mais la valeur de notre assiette de taxe foncière va être pondérée par un coefficient de 0,769 pour neutraliser ce transfert. Dans notre prévision, nous avons intégré au chapitre 73 la compensation antérieurement perçue sur la TH, désormais intégrée au bloc de ressources fiscales, et appliqué une prévision d'évolution des bases de 0,5 % (- de 0,1% d'effet inflation et une hypothèse de 0,4 % d'évolution physique des bases).
- Parallèlement, le Plan de relance voulu par le Gouvernement réforme radicalement les impôts locaux que paieront les industries puisqu'il divise d'emblée par 2 la valeur de leurs bases en 2021. L'état compensera le manque à gagner sans qu'on connaisse encore l'imputation comptable de cette compensation, elle est donc au stade de ce BP intégrée au produit fiscal à

percevoir. Nous devons attendre la notification de nos bases en février 2021 pour apporter les corrections budgétaires éventuelles.

2. L'évolution des dépenses

Les dépenses réelles évoluent comme les recettes réelles de 0,3 % (+ 69 K€) par rapport au BP 2019, ce qui limite les marges de manœuvre et implique une grande prudence dans la gestion de nos ressources.

Les dépenses de personnel (chapitre 012)

L'évolution globale est de 57 620 € soit 0,4 % de BP à BP., ce qui correspond à l'évolution réglementaire des carrières (glissement vieillesse/technicité).

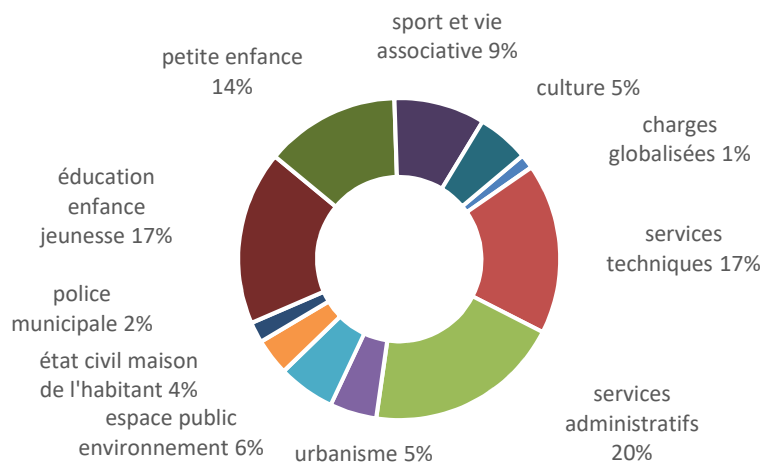
Le pilotage des effectifs évoqué dans l'annexe RH du Rapport d'orientations budgétaires nous permet néanmoins de pourvoir trois nouveaux postes permanents au stade du BP, en matière de transition écologique, de médiation culturelle et d'aménagement urbain.

L'effort de dé-précarisation est poursuivi pour les agents d'entretien et 2 postes d'agents d'espaces publics vont être pourvus.

Parallèlement la convention passée avec le FIPHFP nous permet d'envisager le recrutement de nouveaux apprentis en situation de handicap.

Présentation du chapitre 012 par secteur d'activités

répartition de la masse salariale : 15 455 860 €



Le chapitre 65 (autres charges de gestion) est en légère baisse (- 20 K€) du fait de la diminution de l'enveloppe consacrée aux indemnités des élus.

Les montants détaillés des contingents et subventions figurent dans la liste incluse à la délibération budgétaire. Il est en hausse de 1,1%

On pourra notamment y constater l'évolution de 0,7 % de la subvention au CCAS pour la mise en œuvre du revenu minimum garanti, ainsi que l'introduction de deux nouvelles catégories de partenaires : la LPO pour travailler autour de la biodiversité, et les bailleurs avec lesquels la ville conventionne pour mettre en place le dispositif de tranquillité publique en quartier politique de la ville.

Le chapitre 66 (charges financières) est en diminution de 10 %. Avec un stock de dette stable, nous bénéficions de la baisse des taux d'intérêts, à la fois sur nos contrats à taux variables et sur les taux fixes obtenus lors des dernières négociations (0,43 % en octobre 2020).

Les atténuations de produits (chapitre 014) : 384 K€ de prélèvements obligatoires

Il s'agit du prélèvement sur ressources au profit de l'état (250 K€) et du Fonds de péréquation intercommunal (134 K€)

3. Les charges à caractère général (chapitre 011)

L'évolution est de 94 K€ soit 2,2 % par rapport au BP 2020.

Nous bénéficions d'une inflation quasi nulle mais ce chapitre doit intégrer de nouvelles dépenses contraintes, comme les produits d'entretien et de protection face à la crise sanitaire, ou les obligations de sécurité et gardiennage liées au plan Vigie pirate. Nous y inscrivons également la déclinaison des actions nouvelles voulues pour ce mandat, sans pour autant réduire le niveau de prestations offertes par la ville.

Répartition du chapitre 011 par secteur d'activités : 4 378 048 €

- Cohésion citoyenne : 88 370 €
État civil, GUSP, démocratie locale, lutte contre les discriminations, évaluation des politiques publiques, accompagnement des associations
- Sécurité : 50 696 €
Équipement de la police municipale, gardiennage, plan communal de sauvegarde
- Espaces publics : 252 503 €
Propreté, espaces verts, développement durable, entretien de l'éclairage public
- Culture : 267 700 €
Saison culturelle, bibliothèque, arts plastiques, festivités culturelles, jumelage, archives, culture scientifique, mémoire de la ville
- Education, jeunesse et sport : 742 275 €
Restauration, petite enfance, vie scolaire, jeunesse, réussite éducative, activités et stages sportifs, périscolaire, pass sport culture
- Protection et accompagnement des agents : 200 000 €
Vêtements de travail et EPI, formation, chèques vacances
- Patrimoine communal : 2 007 850 €
Eau, énergie, chauffage, fournitures, entretien et maintenance, fiscalité foncière
- Moyens partagés : 768 654 €
Carburants et mécanique, fournitures et charges administratives, informatique, assurances, communication, affranchissement

4. Solde de la section de fonctionnement : l'épargne

L'épargne brute qui découle de la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement est de 2 140 911 €, soit 62 K€ de plus qu'au BP 2020.

C'est une dépense d'ordre du budget qui abonde la section d'investissement et qui se décompose en deux parts

- La dotation obligatoire aux amortissements du chapitre 042 : 1 117 825 €
- Le virement à la section d'investissement du chapitre 023 : 1 023 086 €

Le taux d'épargne brute (ratio entre l'épargne et le volume des recettes réelles de fonctionnement) est de 8,9 %, en hausse de 2,7 % par rapport au BP 2020.

Deuxième partie : présentation de la section d'investissement

1. Les orientations de l'investissement

En dépenses réelles, elle comprend l'amortissement de la dette et les dépenses d'équipement

L'amortissement de la dette

La part de remboursement de capital pour 2021 s'élève à 1 940 500 €

Les dépenses d'équipement : 6 990 995 €

Présentation des enveloppes d'investissement pour 2021

fonds de concours opérations urbaines	983 200
cité des arts et des sciences	330 000
ZAC Minotiers	583 000
ZAE papeteries	30 000
AC GEMAPI et ouvrages	40 200
études prospectives	459 000
devenir site AFPA	20 000
devenir site collège IDM	239 000
pisciculture	20 000
centre ville phase 2	180 000
réalizations nouvelles	3 890 700
pôle petite enfance	3 000 000
atlas biodiversité	30 700
liaison verte Borel papeteries	50 000
jardins familiaux IDM	115 000
liaison piétonne Olympiades	54 000
façades hôtel de ville	370 000
raccordement chauffage urbain	102 000
alarmes PCS	52 000
Façades centre ville	65 000
travaux logements PPRT	52 000
patrimoine bâti	901 400
Ad'AP	239 400
travaux CPA	174 000
entretien réglementaire	253 500
GER énergétique	191 500
enveloppe EHPAD	35 000
mise en sécurité BI Matignon	8 000
logistique	596 695
informatique	138 200
meublier, outillage	161 495
renouvellement de la flotte ZFE	297 000
espace public	160 000
cimetière	25 000
entretien réglementaire	30 000
micro projets GUSP	30 000
travaux post APU	65 000
œuvres d'art	10 000

2. Les recettes d'investissement

Les ressources propres : 43 %

L'épargne issue de la section de fonctionnement (voir plus haut) : 2 140 911 €

- La dotation obligatoire aux amortissements abonde le chapitre 040 : 1 117 825 €
- Le virement à la section d'investissement abonde le chapitre 021 : 1 023 086 €

Les dotations et subventions

- FCTVA pour 1 000 000 €

Les produits de cession : 739 000 €, il s'agit de cessions prévues en 2020, mais dont la réalisation comptable ne sera effective qu'en 2021

La dette récupérable : 126 996 €, Il s'agit du remboursement par la Metro des emprunts souscrits par la ville au titre des compétences transférées

Les contributions des partenaires : 24 %

Construction du pôle petite enfance : 2 135 215 €

Etat, CAF, Département 38, Région AURA, Grenoble Alpes Métropole, FEDER

Réalisation de jardins familiaux : 78 600 €

Région AURA, Agence de l'eau

Micro-projets GUSP : 15 000 €

Métropole

Emprunt d'équilibre : 32 %

Un plafond de 2 944 073 € (-14 % par rapport à 2020) qui a vocation à être réduit à mesure que des cofinancements seront obtenus sur les projets nouveaux

Les opérations d'ordre à l'intérieur du chapitre 1%

Les opérations patrimoniales (comptabilité de l'actif, transfert des études au patrimoine) s'équilibrent aux chapitres 041 en dépenses et recettes pour 100 000 K€.

Au total, la section d'investissement s'équilibre en recettes et dépenses à 9 275 795 €

3. Équilibre budgétaire et évolution de la section d'investissement

Investissement			évolution de BP à BP
Dépenses			
Chapitre	BP 2020	Projet BP 2021	
10 DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	10,00	-	
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 770 500,00	1 940 500,00	9,6%
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	57 200,00	111 200,00	94,4%
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	862 000,00	517 200,00	-40,0%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 663 900,00	5 425 595,00	-4,2%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	613 000,00	-	
OPERATION 13 MULTISITE	378 000,00	583 000,00	54,2%
OPERATION 15 EX-COLLEGE ILES DE MARS	65 000,00	354 000,00	444,6%
45814 OPE SOUS MANDAT METRO	120 000,00	-	
45815 OPE SOUS MANDAT SMTC	60 000,00	-	
Total dépenses réelles	9 589 610,00	8 931 495,00	-6,9%
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	181 800,00	244 300,00	34,4%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	100 000,00	100 000,00	
Total dépenses d'ordre	281 800,00	344 300,00	22,2%
Total dépenses	9 871 410,00	9 275 795,00	-6,0%
Recettes			
Chapitre	BP 2020	Projet BP 2021	
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 478 850,00	2 224 815,00	50,4%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 431 641,00	2 944 073,00	-14,2%
10 DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	800 000,00	1 000 000,00	25,0%
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	139 760,00	126 996,00	-9,1%
024 PRODUITS DE CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	1 662 000,00	739 000,00	-55,5%
45814 OPE SOUS MANDAT METRO	120 000,00	-	
45815 OPE SOUS MANDAT SMTC	60 000,00	-	
Total recettes réelles	7 692 251,00	7 034 884,00	-8,5%
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 070 834,00	1 023 086,00	-4,5%
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	1 008 325,00	1 117 825,00	10,9%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	100 000,00	100 000,00	
Total recettes d'ordre	2 179 159,00	2 240 911,00	2,8%
Total recettes	9 871 410,00	9 275 795,00	-6,0%